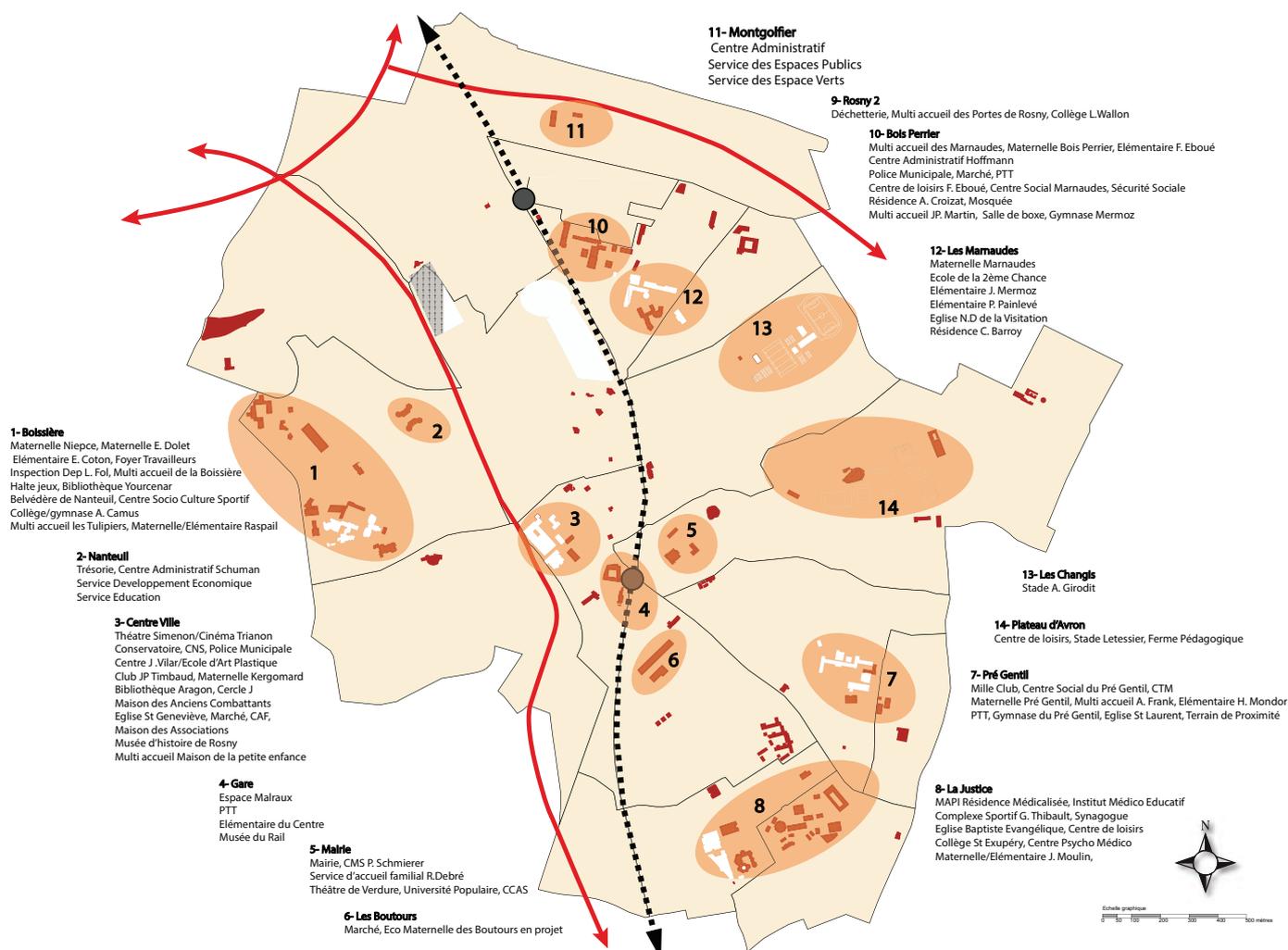


4. EQUIPEMENTS

a) Les équipements sur le territoire de Rosny-Sous-Bois

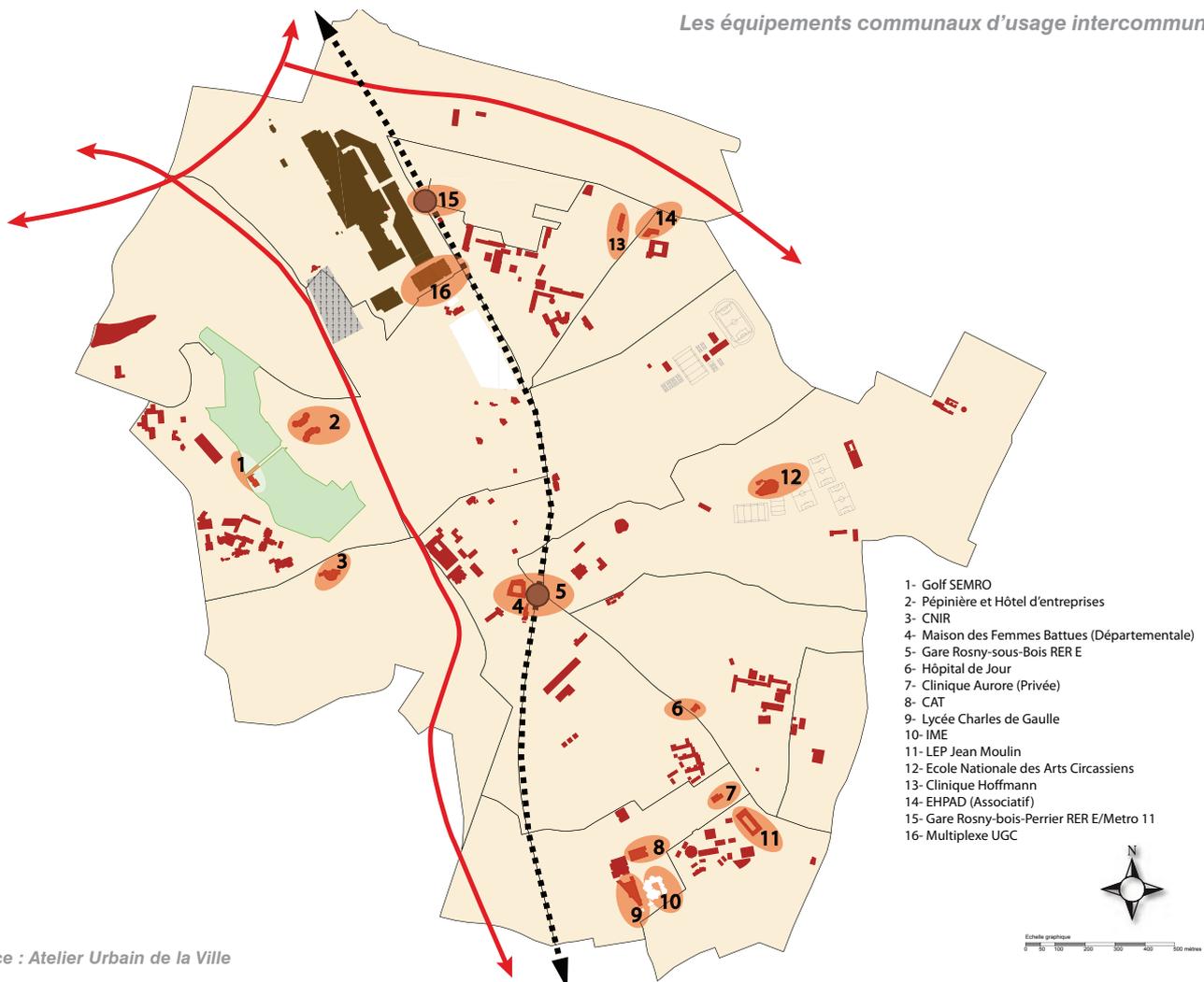
Sur le territoire de Rosny-Sous-Bois, on constate une relative concentration des équipements notamment culturels dans le centre. Chaque quartier dispose cependant d'équipements de proximité. Écoles, crèches constituent ainsi une couronne de centralités secondaires pour des ensembles d'habitations souvent éloignés du centre ou enclavés. Le groupe de Boissière est particulièrement isolé par les coupures et le manque de liaisons aménagées avec le centre. Les ensembles La Justice et Est Pré-Gentil sont situés en limite de la commune. L'ensemble de Bois-Perrier auquel on peut joindre le collège A. Wallon de l'autre côté des voies ferrées est relativement isolé par la rupture que constitue la RN302.

Les équipements de type intercommunal sont plus répartis sur la commune. Ainsi, les lycées, l'école du cirque, le golf, le projet de parc peuvent aider à mailler et revaloriser les extrémités de la Ville. Leur visibilité et leur accessibilité doivent pour cela être améliorées.



Les équipements de proximité et communaux - Source : Atelier Urbain de la Ville

Les équipements communaux d'usage intercommunal



Source : Atelier Urbain de la Ville

b) Les lignes de force du diagnostic

L'offre d'équipements est complète et variée pour une ville de 41000 habitants.

Les écoles primaires ont perdu des élèves sur les 8 dernières années mais on observe une nette remontée des effectifs maternels depuis 2001-2002, et aujourd'hui primaires, liée aux évolutions démographiques récentes.

Aujourd'hui la pression démographique se fait sentir sur l'ensemble des quartiers de la ville et la nécessité d'ouverture de classes à l'horizon 2020 est à prévoir au regard des objectifs de construction de 325 logements par an demandés par l'État et inscrit dans le Contrat de Développement du Territoire de la Marne aux Bois.

Le taux d'équipements petite enfance est bien supérieur à la moyenne des villes de première couronne et les capacités d'accueil ont été optimisées. Mais la demande est toujours difficile à satisfaire, notamment dans la structure du centre ville. Par ailleurs

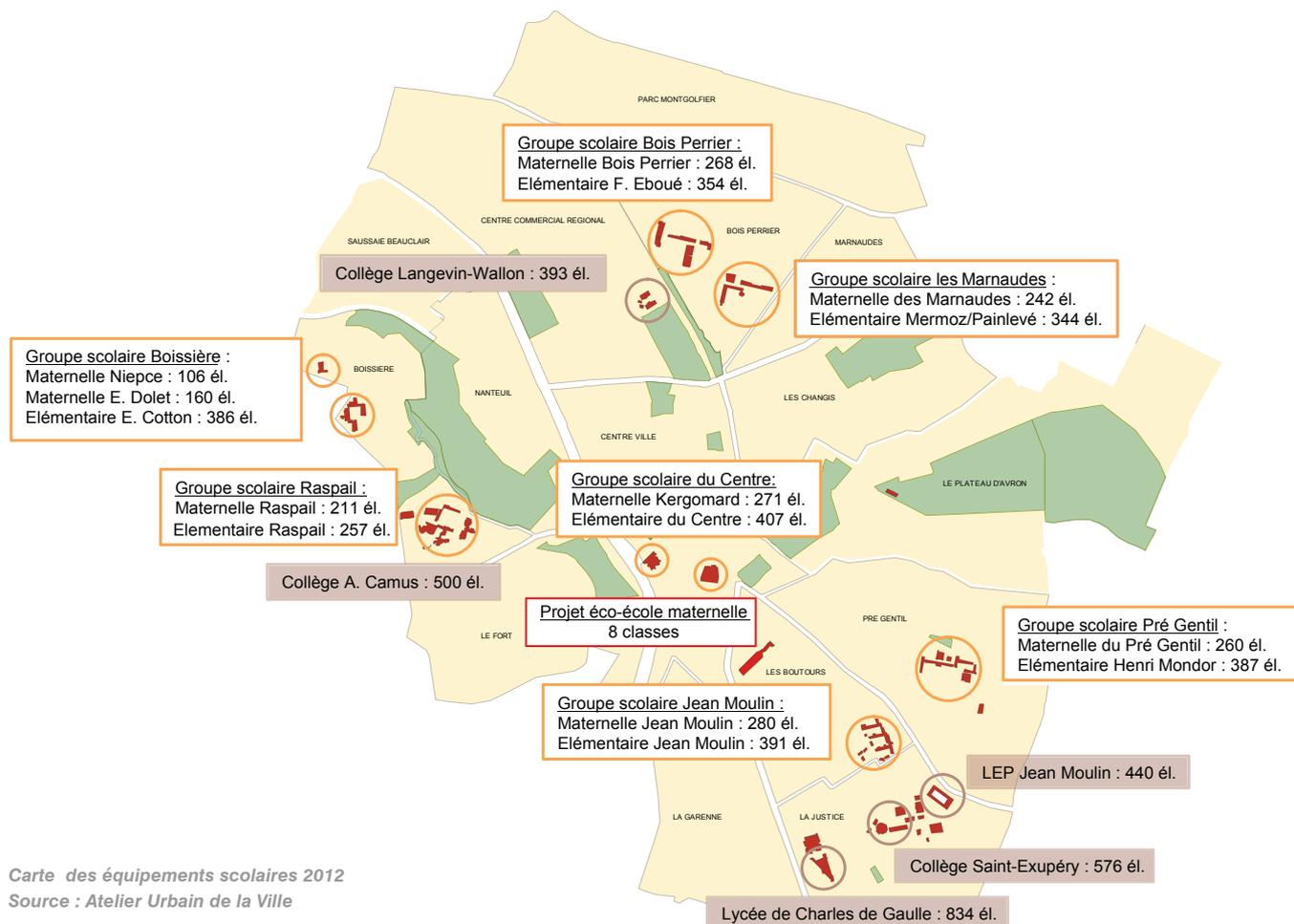
une offre nouvelle doit accompagner les programmes neufs pour maintenir un taux d'équipement satisfaisant.

Le poids des plus de 75 ans s'est considérablement renforcé dans la population rosnéenne. La commune de Rosny sous Bois assure une bonne prise en charge des personnes âgées, notamment par la consolidation de l'offre d'hébergement adapté, mais la question du maintien à domicile n'est pas suffisamment considérée sous l'aspect « adaptation du logement », c'est pourquoi un travail avec les bailleurs est en cours. Par ailleurs, les besoins d'espaces de convivialité pour personnes âgées sont difficilement satisfaits.

L'offre d'équipements culturels est bien dimensionnée pour une ville de 41.000 habitants aux portes de Paris, et renforcée par les projets récents (réaménagement de l'espace Simenon en vue d'accueillir un cinéma, création du théâtre de verdure...). Mais la ville sous-exploite encore le potentiel offert par les arts circassiens.

c) Les équipements scolaires

(1) L'offre de formation sur le territoire



La commune compte 7 groupes scolaires, qui regroupent 8 écoles maternelles et 7 écoles élémentaires.

L'enseignement secondaire est présent avec 3 collèges, un lycée d'enseignement général et un lycée professionnel (BEP et Bac Pro).

Le collège Saint-Exupéry accueille quatre classes en SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) pour des élèves en difficultés scolaires. Le collège Albert Camus propose une classe d'insertion.

Le lycée Charles de Gaulle propose une section BTS (1ère et 2ème année) en commerce.

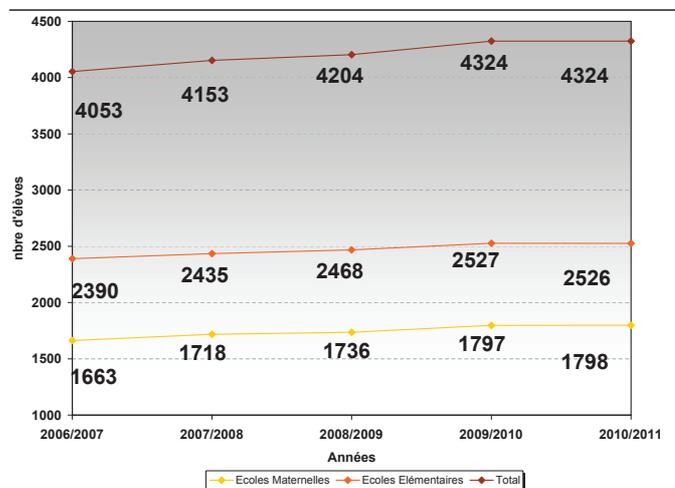
Il existe enfin sur Rosny une école de la 2ème chance, rue Hoffmann. Elle accueille des jeunes adultes déscolarisés depuis au moins deux ans et sans diplôme ni qualification. L'objectif est d'aider ces jeunes adultes à améliorer leurs chances d'insertion dans le marché du travail.

Rentrée 2010/2011	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves/classes
écoles maternelles	1798	68	27
écoles élémentaires	2526	104	25
collèges	1469	66	23
lycées	1150	47	25

Effectifs à la Rentrée scolaire 2010-2011

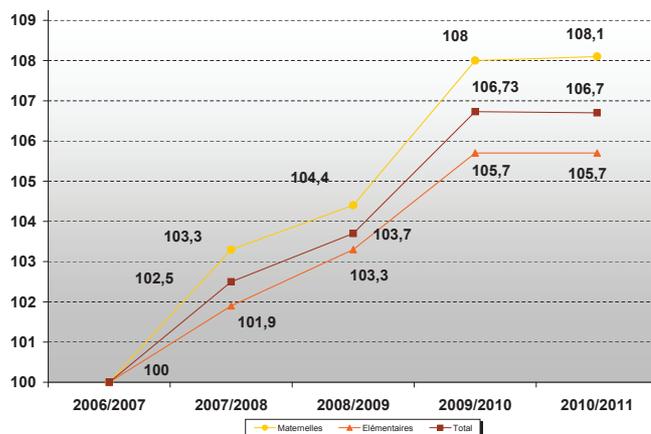
Source : Ville de Rosny-sous-Bois, service scolaire

(2) L'enseignement élémentaire : une remontée globale des effectifs depuis 2004



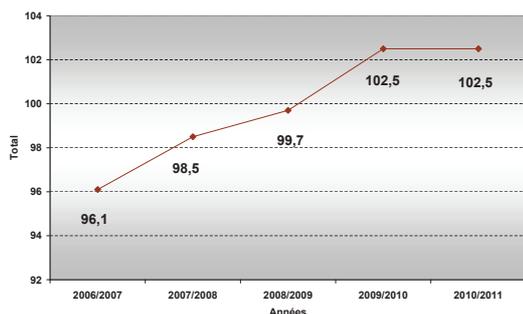
Évolution des effectifs scolaires entre 2006/2007 et 2010/2011

On fait un gain de 271 élèves entre 2006 et 2010. Si on prend l'année 2006 comme base 100 on obtient le tableau suivant.



Évolution des effectifs scolaires entre 2006 et 2010 en base 100

En prenant 1998 comme l'année de référence pour la base 100 on observe que les effectifs reviennent au même niveau à partir de l'année 2008 et qu'ils sont légèrement au dessus pendant les deux années suivantes.



Évolution des effectifs scolaires entre 2006 et 2010 en base 100

Les graphes en valeur absolue et en indice 100 mettent en évidence la tendance global à la hausse des effectifs scolaires. La tendance était à la baisse entre 1998 et 2005. Entre 2006 et 2010 elle s'est inversée, en effet on observe une augmentation de 6.7% des effectifs.

En 2010 la progression stagne mais on est toujours au dessus des effectifs de 1998.

Sur la période 2006/2010 on constate que la progression est identique pour les écoles maternelles et élémentaires. Les maternelles gagnent 135 élèves et 5 classes alors que les écoles élémentaires gagnent 136 élèves et 5 classes aussi.

A la rentrée 2010 les classes en maternelle sont plus chargées qu'en élémentaire. L'ensemble des écoles maternelles de la ville sont saturées. Néanmoins on constate une déperdition d'environ 10% des effectifs entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

La croissance des effectifs maternels depuis 2001 résulte de la conjugaison de plusieurs phénomènes :

- l'arrivée de nouveaux ménages dans les programmes neufs du centre ville,
- la nette augmentation du nombre de naissances,
- le départ plus contenu des ménages avec enfant.

- le renouvellement des ménages du tissu pavillonnaire

De plus, les services de la ville remarquent que les difficultés rencontrées par les parents pour trouver un mode de garde, induisent une tension sur les effectifs maternels, car ils avancent l'âge d'entrée de leur enfant. C'est pour cela que la scolarisation n'est pas acceptée avant l'âge de 3 ans. Mais la ville a ouvert de nouvelles structures d'accueil collectives ou individuelles.

Depuis la rentrée 2004/2005 les effectifs des écoles élémentaires sont en hausse par glissement depuis les écoles maternelles. Cette remontée s'est suivie jusqu'en 2009. Suite à la stagnation de 2010 la progression devrait reprendre sur les 5 prochaines années vu ce que l'on peut observer en maternelles et au niveau des naissances domiciliées sur Rosny.

Il faut donc assurer les meilleures conditions à la croissance des effectifs scolaires de la commune. Pour cela il est possible de se saisir de la place disponible dans certaines écoles (H.Mondor, J.Mermoz) ou de celle créée suite à des programmes de déménagement (de l'inspection de l'éducation nationale).

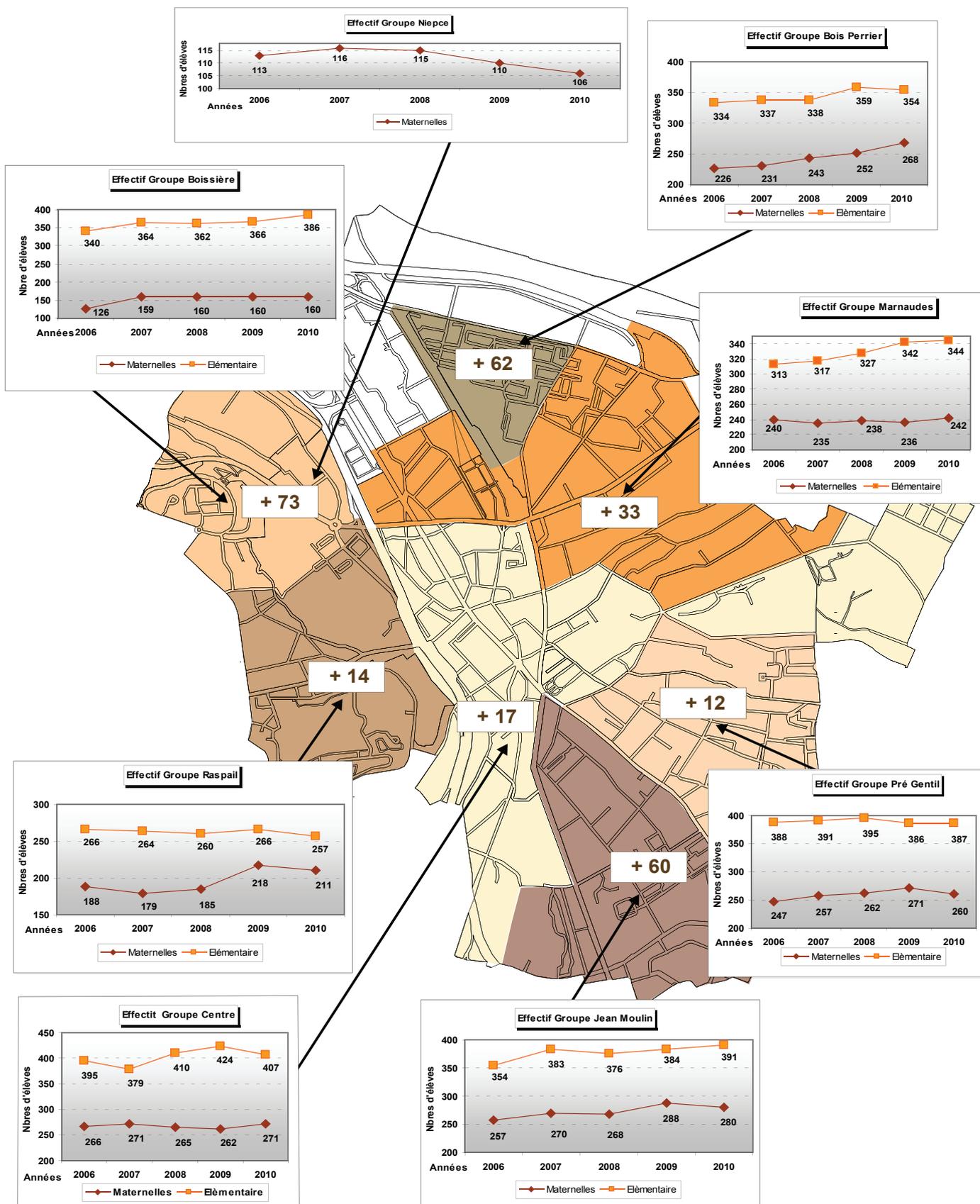
Par ailleurs, un audit sur l'évolution des effectifs scolaires préconise la construction de 2 nouveaux groupes scolaires à l'horizon 2020.

Un projet d'école maternelle est en cours sur le parking du marché des Boutours. Cette école d'une capacité de 8 classes est une éco école qui se caractérise par sa performance énergétique, son adaptabilité et son intégration dans l'environnement.

D'autres secteurs sont à l'étude pour permettre la construction d'une école élémentaire et d'un autre groupe scolaire. Un projet urbain partenarial aidant au financement d'une maternelle et d'une élémentaire en centre ville est en vigueur sur la ville.

Il convient donc :

- d'optimiser le potentiel des équipements existants, tout en préservant les services connexes, type espaces d'accueil des centres de loisirs, bibliothèques, espaces de jeux...



Source : Ville de Rosny

Carte : Carte scolaire
Source : Ville de Rosny

- de garantir un fonctionnement équilibré de l'ensemble des groupes scolaires, notamment au regard des zones futures de développement de la commune.
- mettre en place un régime fiscal approprié pour permettre la financement des équipements et inscrire dans le cadre du Contrat de Développement du Territoire une corrélation entre l'effort de construction des villes et les aides de l'Etat pour maintenir le niveau d'équipement scolaire notamment.

Une nouvelle carte scolaire a été mise en place à partir de la rentrée 2011 pour pallier les problèmes actuels.

Depuis 2006, à l'exception de l'école Niepce, on constate une forte remontée des effectifs. Sur la période 2006/2010 les effectifs ont augmentés de 271 élèves soit 6.25 %.

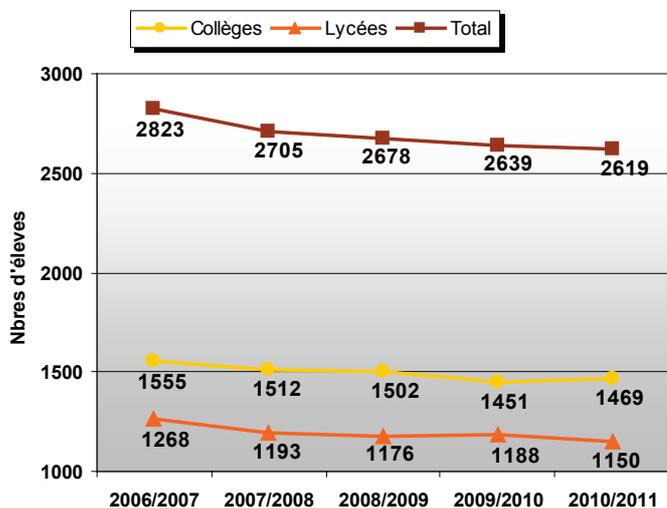
Cela est à corréliser avec les opérations de logements, mais aussi au renouvellement des ménages du tissu pavillonnaire (Notamment dans le secteur des Boutours et de la Justice).

(3) Une augmentation des effectifs scolaires qui crée une pression significative sur les centres de loisirs

Les accueils de loisirs sans hébergement (alsh) prennent en charge les enfants des écoles élémentaires et maternelles en dehors du temps scolaire. Ces structures sont habilités par la préfecture et se doivent de proposer des activités qui s'inscrivent dans le cadre d'un projet éducatif.

Les sept centres de loisirs maternels sont tous intégrés dans les écoles maternelles. Ils proposent un accueil le matin avant l'ouverture des classes (7h30 à 8h30) et le soir après la fermeture des classes (16h00 à 18h45). Ils sont également ouverts pendant les vacances scolaires et le mercredi.

La commune gère également 4 aslh élémentaires, l'un est intégré à l'école F. Eboué, mais fonctionne séparément du groupe scolaire. Le ALSH de la Boissière est hébergé par le centre socio-culturel du quartier, ceux de la Justice et du Plateau d'Avron ont leurs propres



Evolution effectifs scolaires secondaires

locaux. L'accueil périscolaire est pris en charge par l'association Espace Culture et Enfance sur le secteur Marnaudes/Bois Perrier et par la ville sur les autres secteurs, sur les mêmes modalités horaires que pour les maternels.

Les principaux dysfonctionnements concernent les centres de loisirs maternels, qui, à l'exception de ceux du Pré Gentil et de Dolet et des Marnaudes n'ont pas de locaux pérennes affectés. Ils sont hébergés dans les restaurants scolaires, les préaux ou les dortoirs. Le déficit de locaux est net pour les centres de loisirs maternels de Kergomard (qui est saturé), Jean Moulin et Raspail et tend à s'étendre sur le secteur de la Boissière puisque les locaux occupés par l'ALSH Dolet devront à moyen terme être transformés en salles de classe..

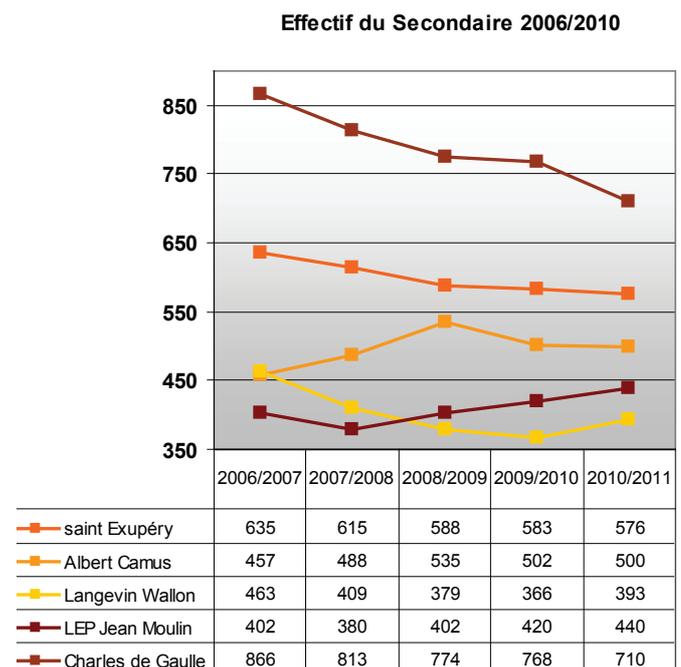
Pour répondre aux besoins de locaux pérennes, l'installation d'un centre maternel dans les locaux libérés par le LEP Jean Moulin a été actée, tout comme la transformation de l'ancienne crèche Lucien Piron en une structure dédiée qui regrouperait les enfants de Dolet et Raspail.

La réflexion concernant l'implantation des alsh est donc fortement liée aux enjeux mis en lumière par une étude de démographie scolaire réalisée en 2012 et qui indique un besoin significatif de création de classes à l'horizon 2020.

(4) Enseignement secondaire : des effectifs en érosion dans les collèges et lycées.

Au contraire une forte baisse se fait ressentir dans les collèges et lycées de la ville. Sur la période 2006/2010 les effectifs de collèges et lycées ont diminués de 204 élèves soit une diminution de 7.2%. Les pertes sont inégales sur le territoire.

Le collège Albert Camus a des effectifs en progression alors que les collèges Saint-Exupéry et Langevin Wallon ont des effectifs en diminution.



Evolution effectifs du secondaire par structures

Le lycée général Charles de Gaulles a des effectifs en forte diminution alors que ceux du LEP Jean Moulin sont en progression continue sur les dernières années.

On peut s'attendre à une hausse des effectifs en collèges dans les prochaines années vu l'augmentation des effectifs lors de ces dernières années sur les écoles élémentaires. Le LEP Jean Moulin devrait aussi continuer de voir ses effectifs augmenter chaque année. Pendant ce temps les effectifs du lycée général devrait au mieux stagner voire diminuer.

Il faut aussi prendre en compte l'effet de l'érosion migratoire : le départ des ménages pour une seconde accession lorsque les enfants sont adolescents.

Les locaux des collèges et lycées devraient suffire à amortir une augmentation des effectifs si celle-ci arrivait. En effet, ils ont déjà eu des effectifs plus importants, ils peuvent donc de nouveau subir une augmentation de ces derniers.

d) Les équipements de la petite enfance

La commune de Rosny-sous-Bois a développé l'offre d'équipements sociaux dans les dernières années, pour arriver à un niveau d'équipement satisfaisant, notamment en direction de la Petite Enfance.

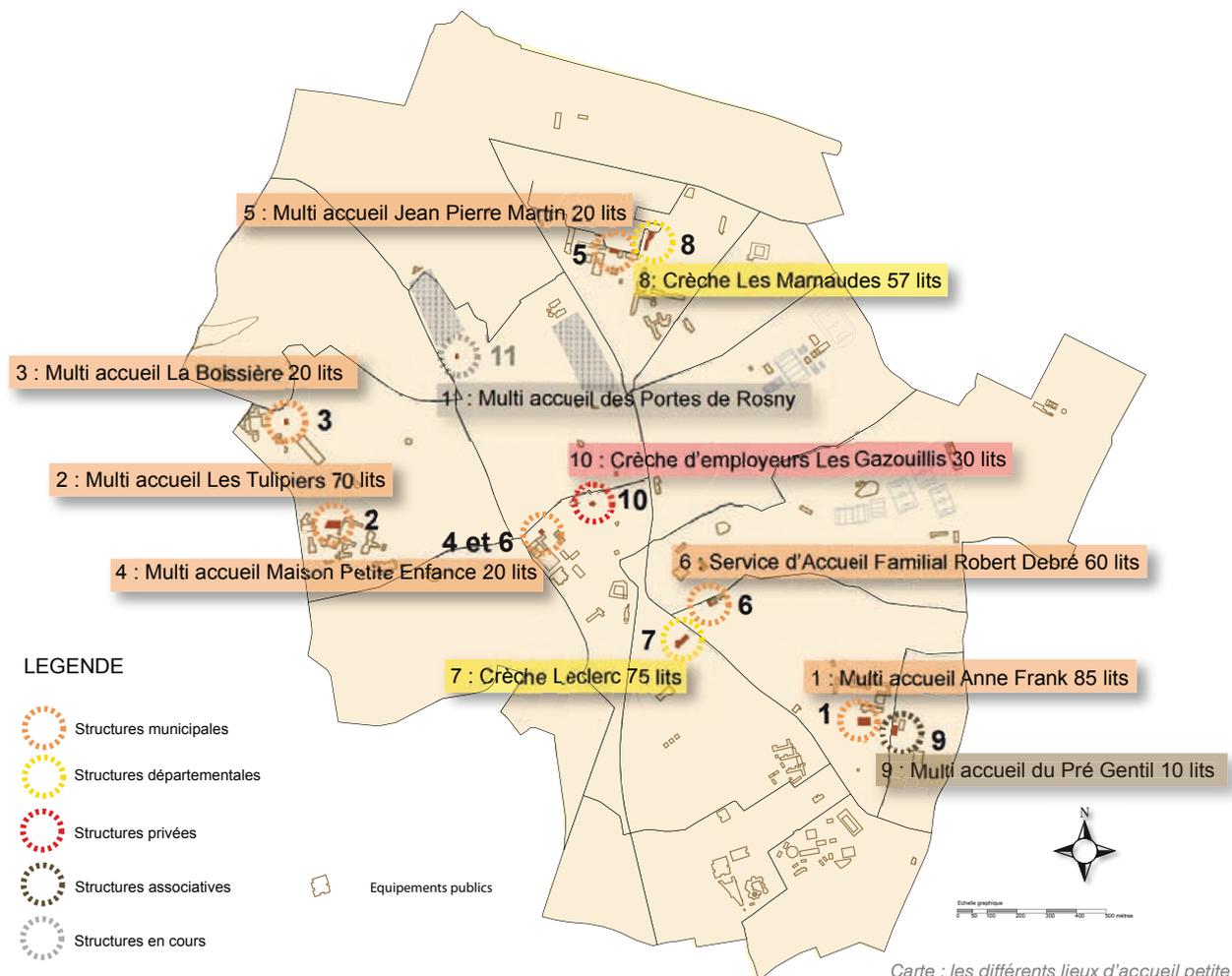
(1) L'accueil petite enfance (carte ci-dessous)

(2) Des capacités d'accueil accrues ...

Le taux de couverture¹ tout mode d'accueil confondu en 2010 est de 41,81% pour la ville de Rosny-sous-Bois, contre un taux de 29,01% pour la Seine-Saint-Denis. Par ailleurs, quelque soit le mode d'accueil, la Ville de Rosny-sous-Bois présente un taux de couverture supérieur à celui du département. Néanmoins, malgré ce taux comparativement élevé, ce dernier décline sensiblement depuis 2008 (46,8%).

¹ Taux de couverture : nombre de places d'accueil sur le nombre d'enfants de 0-4 ans

Enfants 0/4 ans	Moyenne des 19 villes	Département	Rosny-sous-Bois
Taux de couverture par mode d'accueil			
Nbr enfnt 0-4 ans		97 563	2 564
Tx de couverture:			
en accueil collectif régulier		9.47%	12.13%
en accueil occasionnel		1.69%	1.79%
en accueil familial		1.73%	2.34%
Tx total de couverture en accueil collectif		12.90%	16.26%
Tx total de couverture en accueil individuel		16.11%	25.55%
Tx de couverture tous modes d'accueil confondus		29.01%	41.81%
Tx de couverture tous modes d'accueil confondus (2009)		28.27%	41.97%



Structures municipales	Horaires d'ouverture	Agrément	Type d'accueil	Accueil occasionnel
Multi accueil Anne Frank (quartier Pré Gentil)	3 unités : 7h - 19h 1 unité : 9h - 21h	85	5, 4 ou 3 jours	X
Multi accueil Les Tulipiers (quartier Fort de Rosny)	3 unités : 7h - 19h 1 unité : 8h - 20h	70	5, 4 ou 3 jours	X
Multi accueil La Boissière (quartier Boissière)	Lundi à vendredi: 8h - 18h	20	4, 3 jours	X
Multi accueil Maison Petite Enfance (Centre ville)	L, Ma, J, V : 8h - 18h Mer : 8h30 - 12h30	20	4, 3 jours	X
Multi accueil Jean-Pierre Martin (quartier Marnaudes)	Lundi à vendredi: 8h - 18h	20	4, 3 jours	X
Service d'Accueil Familial Robert Debré (Assistants Maternelles réparties sur Rosny s/Bois)	Lundi à vendredi: 7h - 19h	60	5, 4 ou 3 jours	
Structures départementales	Horaires d'ouverture	Agrément	Type d'accueil	Accueil occasionnel
Crèche Leclerc (Centre ville)	Lundi à vendredi : 7h - 18h45	75	5, 4 jours	1, 2 jours
Crèche Les Marnaudes (quartier Marnaudes)	Lundi à vendredi : 7h - 18h45	57	5, 4 jours	1, 2 jours
Structures associatives	Horaires d'ouverture	Agrément	Type d'accueil	Accueil occasionnel
Centre socioculturel du Pré Gentil : multi accueil	Lundi à vendredi : 9h-11h30 / 13h-18h	10	1/2 journée	X
Structure privée	Horaires d'ouverture	Agrément	Type d'accueil	Accueil occasionnel
Crèche d'employeurs les Gazouillis	Lundi à vendredi : 7h - 19h	30	5, 4 et 3 jours	
TOTAL		447		

Sur les 447 places en structure d'accueil que propose la ville, 12 sont réservées à l'accueil d'enfants handicapés. D'autre part 5 places du multi-accueil d'Anne Franck sont destinées à des parents en insertion professionnelle et 7 autres places sont réservées aux urgences sociales et familiales dans les autres structures. La commune recense également 241 assistantes maternelles indépendantes en 2011, ce qui représente un accueil de 467 enfants de moins de 4 ans et en accueil périscolaire en 2011.

Les capacités de gardes sont sensiblement les mêmes qu'en 2005. Entre 2005 et 2011 elles se sont principalement accrues grâce au réaménagement des structures actuelles et à l'ouverture d'une crèche d'employeurs dans le centre ville. Celle-ci compte 30 places et est réservée au personnel de la mairie pour moitié ainsi qu'à des entreprises pour l'autre moitié. Au fur et à mesure la ville ne devrait demander plus que 7 berceaux au lieu de 15, permettant aux entreprises de bénéficier davantage du service.

En 2012 la ville inaugurera un nouvel multi accueil en gestion de

délégation de service public aux Portes de Rosny. Cet espace ouvert du lundi au vendredi (de 7h à 19h) devrait accueillir 40 enfants en 5,4 ou 3 jours.

Le passage de toutes les structures municipales en multi accueil a permis un gain assez important du nombre d'enfants admis. Il permet aussi d'être plus en phase avec la demande qui évolue. Les parents ayant des horaires qui ne correspondent pas toujours à ceux qui étaient anciennement appliqués approuvent le passage au multi accueil. La crèche traditionnelle accueillait les enfants avant 10h et pour une journée complète. Maintenant les horaires plus flexibles des parents sont pris en compte. De plus l'amplitude horaire de certains accueils a été élargie. Tout cela permet d'avoir un meilleur service.

Outre les structures d'accueil, il existe un potentiel de garde important parmi les assistantes maternelles agréées, de l'ordre de 400 places. Si toutes les assistantes maternelles de Rosny obtenaient un agrément 2 enfants nous pourrions augmenter l'accueil d'environ 80 enfants. Afin de mieux mettre en relation cette offre

de services aux besoins exprimés des parents et de valoriser ce potentiel de garde, la commune a ouvert dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance un Relais Assistantes Maternelles (RAM) et Informations des Modes d'accueil.

Le RAM fonctionne comme une interface entre les parents et les assistantes maternelles. C'est un lieu de médiation des familles avec les assistantes maternelles et d'animation, de formations et de ressources pour les assistantes maternelles. Cette structure propose également des activités aux parents et enfants ainsi que des ateliers de travail sur des thématiques variées allant de l'aide psychologique, à l'allaitement. Ces ateliers portent sur toutes les questions relatives à la parentalité.

Une information y est dispensée à tous les parents recherchant un mode d'accueil pour leur enfant :

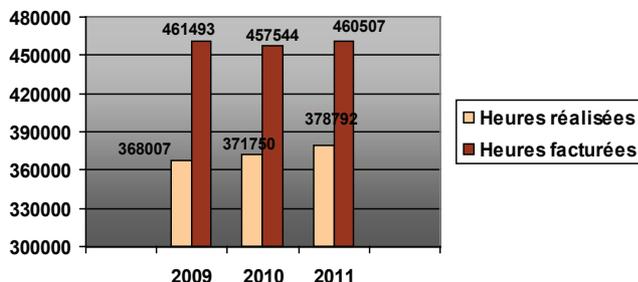
- Informations sur l'ensemble des modes d'accueil proposés localement et leur fonctionnement.
- Comparatif des coûts de garde.
- Soutien des parents en tant qu'employeur d'une assistante maternelle.

L'antenne RAM et l'accueil parents/enfants qui ont ouvert au Pré Gentil fonctionnent bien. La Maison de la Petite Enfance en centre

ville a bien été intégrée par les rosniens

(3) ... mais qui restent à optimiser

Malgré une baisse significative de l'écart entre le nombre d'heures réelles de présence des enfants et le nombre d'heures facturées (en dessous de 25 000 heures en 2002) cet écart reste encore important.



L'objectif pour les années à venir est de réduire au maximum cet écart.

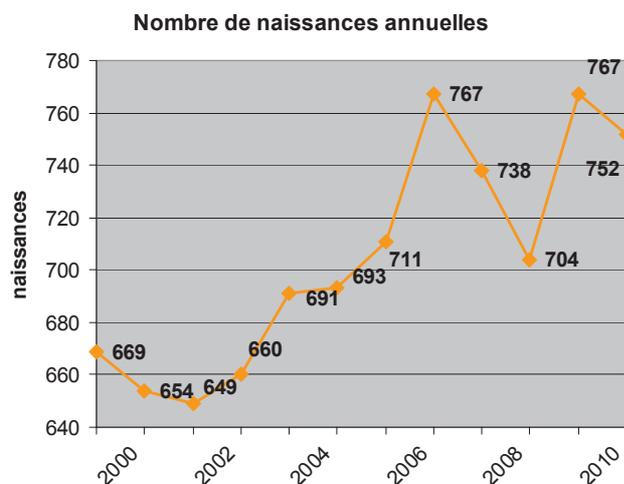
Il est à noter qu'au sein de la nouvelle structure des gazouillis (crèche d'entreprise) cet écart est encore plus important (11332 heures réelles pour 15 599 heures facturées)

	TO CEJ	TO 2010	TO 2011
A Frank	83.12%	72.19%	70.94%
Boissière	83.14%	72.48%	74.76%
MPE	87.28%	72.20%	72.90%
JPM	86.29%	52.45%	75.77%

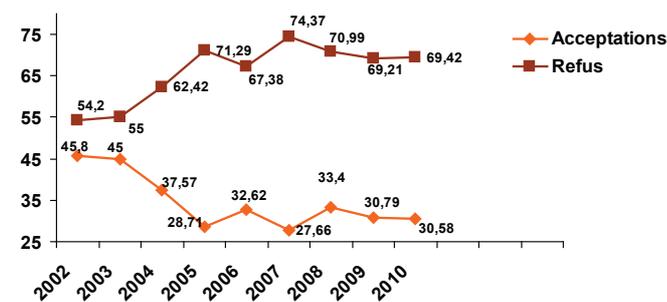
Parmi les 4 structures d'accueil intégrées au Contrat Enfance Jeunesse, aucune n'a atteint le taux d'occupation cible. En revanche, elles ont toutes dépassé les 70%.

(4) Une demande toujours difficile à satisfaire :

Malgré les efforts de tous les agents et de la commune, la demande reste très difficile à satisfaire. En 2007, seulement 27.7% des demandes ont été satisfaites. En 2010, on est légèrement remonté (30.6 %). Néanmoins, il faut rappeler que les naissances augmentent continuellement sur la commune. Entre 1990 et 1999 on enregistrait environ 600 naissances par an, de 1999 à 2005 on est passé à 670 naissances par an pour atteindre sur la période 2006 à 2010 les 745 naissances par an.



Nombre de naissances sur la ville entre 1999 et 2010



Pourcentage des acceptations et des refus pour une place en crèche

(5) Notamment pour les équipements près des gares RER

	Nombre de demandes	% dans le total de la demande	% dans le total de l'offre	Admission (attribution + listes d'attentes)	Taux de satisfaction
Crèche des Marnaudes	170	19,9	12,3	28	16,47%
Crèche du Général Leclerc	255	29,8	14,1	32	12,55%
Multi Accueil Anne Franck	136	15,9	15,4	35	25,74%
Multi Accueil Anne Franck (21h)	16	1,9	7	16	100,00%
Multi Accueil Tulipiers	112	13,1	13,7	31	27,68%
Multi Accueil Tulipiers (20h)	15	1,8	1,3	3	20,00%
Crèche familiale R.Debré	37	4,3	13,2	30	81,08%
Halte-jeux de la MPE	34	4	2,6	6	17,65%
Halte-jeux de la Boissière	17	2	2,6	6	35,29%
Jean-Pierre Martin	15	1,8	1,3	3	20,00%
Portes de Rosny	46	5,4	15	34	73,91%
Cavaré les gazouillis	2	0,2	1,3	3	150,00%
TOTAUX	855			227	26,55%

Mise à jour avril 2012

Le tableau ci-avant montre que la structure la plus demandée est le Multi Accueil Général Leclerc suivi de la crèche des Marnaudes et du Multi accueil Anne Franck.

On peut penser que c'est grâce à leur proximité par rapport aux transports en commun ou à leur ouverture tardive (jusqu'à 21h pour Anne Franck) car c'est un service très recherché. Etant fortement demandé ces structures ont un taux de satisfaction comparativement plus bas. Par ailleurs, la crèche du centre ville reste quand même très demandée.

La crèche familiale R.Debré est l'équipement ayant le meilleur taux de satisfaction. Par ailleurs, les structures ayant ouvert récemment ont également un taux de satisfaction élevé (Portes de Rosny et Gazouillis).

Enfin, le nombre de désistements a encore diminué par rapport à l'année dernière (5 en 2011 contre 14 désistements en 2010).

(6) Un secteur qui continue à se développer.

Après avoir signé deux contrats Petite Enfance avec la CAF, la ville a signé en 2009 un contrat Enfance Jeunesse. Bien que classée par la CAF dans le groupe de villes ayant le moins de besoins à satisfaire, la poursuite d'amélioration dans l'offre de la petite enfance est nécessaire. Les principales orientations de ce contrat sont :

- Une augmentation de l'offre quantitative d'accueil
- Une diversification des modes d'accueil et une amélioration qualitative de l'offre
- Le développement de l'information sur les modes d'accueil Petite Enfance.

Un nouveau multi accueil a ouvert en 2012 aux portes de Rosny, avec une capacité de 40 places. Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h, cette nouvelle structure permettra d'augmenter encore le

nombre de places disponibles sur la ville et d'améliorer le service.

Les modes d'accueil pour la petite enfance sont performants et le sont de plus en plus. Ils contribuent à l'attractivité de la commune auprès de jeunes couples avec enfants.

Il s'agit donc de :

- Maintenir une capacité d'accueil et d'animation adaptée au développement démographique, au rajeunissement de la population et à la diversité sociale.
- Continuer à développer les capacités d'accueil dans les prochaines années, notamment dans le centre ville qui apparaît comme un axe majeur de développement urbain sans oublier de mailler le territoire au plus proche des demandes.
- Mieux mobiliser les opportunités d'accueil offertes par les assistantes maternelles grâce à une meilleure information et un renforcement des relations entre les parents et les nourrices.

e) Les équipements de santé et d'actions sociales

La commune de Rosny-sous-Bois a développé l'offre d'équipements sociaux et sanitaires dans les dernières années, pour arriver à un niveau d'équipement satisfaisant, notamment en direction des Seniors.

Par ailleurs, le déficit en structures d'accueil pour les personnes handicapées tend à se combler grâce à l'ouverture récente d'un foyer occupationnel de jour et d'une structure d'accueil pour artistes.

(1) Les établissements pour les personnes âgées.

Constat démographique :

En 2006, les 75 ans et + représente 5% de la population rosnéennes. La commune est exactement dans la moyenne départementale après l'avoir un peu dépassée en 1999. Elle était en dessous de celle-ci sur la période antérieure à 1999.

Ce mouvement de rattrapage s'est donc fait au prix d'une vive accélération de la croissance des plus de 75 ans, beaucoup plus rapide que la population globale.

Le décrochement ne s'explique pas simplement par l'apport de personnes âgées par l'ouverture d'une structure d'accueil dédiée. Il s'opère un réel mouvement de vieillissement de la population et la pyramide des âges tend à s'épaissir sur les classes des plus de 60 ans.

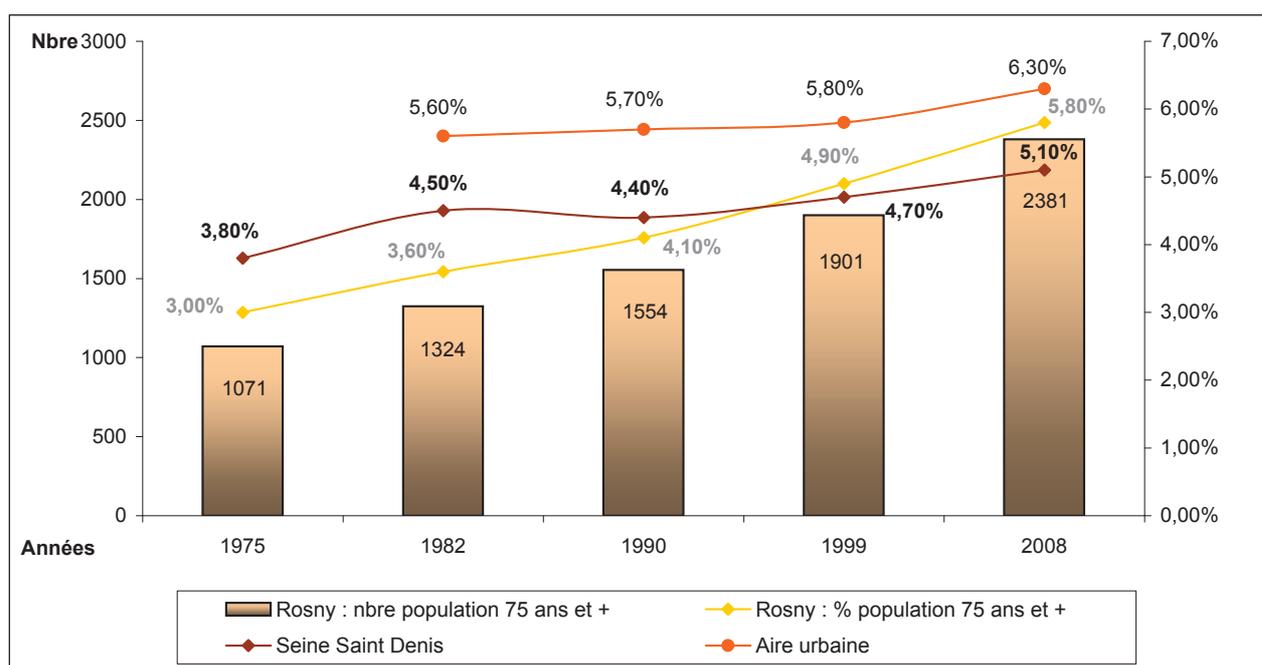
Parallèlement, le taux de mortalité aurait tendance à diminuer, en conséquence de l'allongement de l'espérance de vie.

La tranche senior de la pyramide des âges s'est considérablement renforcée dans la structure démographique de la commune de Rosny. Or, le troisième âge présente des besoins spécifiques en termes de logement, d'équipements et de services.

Il s'agit donc de faire un bilan de l'offre d'équipements et de services existants et des perspectives d'évolution à court et moyen terme dans le développement de l'offre.

	1975	1982	1990	1999	2008
Rosny : nbre population 75 ans et +	1071	1324	1554	1901	2381
Rosny : % population 75 ans et +	3,0	3,6	4,1	4,9	5,8
Seine Saint Denis	3,8	4,5	4,4	4,7	5,1
Aire urbaine	NC	5,6	5,7	5,8	6,3

Sources : Statistiques 2011.



Évolution démographique des plus de 75 ans - Sources : Statistiques 2011

(a) Un taux d'équipement en baisse à cause de la forte croissance de la population de 75 ans et +

Etablissement	Type de Structure	Propriétaires	Capacité d'accueil
Camille Baroy (*) <i>Les Marnaudes</i>	Résidence pour personnes âgées + restaurant	SEMRO Ville	79 places
Ambroise Croizat (*) <i>Bois Perrier</i>	Résidence pour personnes âgées + restaurant	OPHLM	80 places
Résidence MAPI <i>La Justice</i>	Maison de retraite	Etablissement privé	110 places
EHPAD	Résidence pour personnes âgées de + de 60 ans en perte d'autonomie ou dépendantes.	Ville	80 places
Total de la commune			349 places

Taux d'équipements communal 146 places / 1000 habitants de 75 et +

Taux d'équipements Ile de France 119 places / 1000 habitants de 75 et +

Taux d'équipement France entière 128 places / 1000 habitants de 75 et +

Sources : Statis 2011.

Les capacités d'accueil actuelles ont été consolidées par l'implantation d'un Établissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui a ouvert ses portes au premier semestre 2012. Il a une capacité de 80 personnes (dont 20 places dévolues au malade d'Alzheimer ou apparentés, 6 places d'accueil de jour et 3 places d'hébergement temporaire).

Avec le développement du maintien à domicile, l'intégration d'une structure d'hébergement se fait lorsque la personne est en perte d'autonomie et a besoin d'un accompagnement médicalisé permanent. Aussi, en dépit d'un taux d'équipement satisfaisant, la réponse aux besoins n'est pas forcément réelle.

L'installation d'une structure médicalisée comme l'EHPAD est donc à considérer comme une réponse qualitative à une évolution des besoins.

Enfin, la clinique de l'Aurore (rue du Général Leclerc) dispense des soins de suite et de rééducation (60 lits). Une unité de 8 lits est réservée pour les personnes atteintes d'Alzheimer.

- Le Club Timbaud

Le club Timbaud est un espace de convivialité pour les personnes âgées. Il jouit d'un positionnement relativement central par rapport à tous les quartiers de Rosny.

Un certain nombre d'activités sont organisées dans le club pour occuper le temps libre des séniors et rompre l'isolement : jeux

d'intérieurs, activités sportives douces (gymnastique, natation, yoga), activités culturelles et créatives.

Il accueille également un espace de restauration de 30 couverts, le midi uniquement.

Face à la diversité de loisirs des retraités rosnéens, il serait intéressant de prévoir un agrandissement et/ou une adaptation des salles de ce club aux loisirs pratiqués.

(b) Le maintien à domicile

Compte tenu de l'amélioration générale de l'état de santé de la population favorisant l'autonomie des personnes, les organismes en charge des seniors développent des actions partenariales en faveur du maintien à domicile.

Le maintien à domicile des personnes âgées se décline à deux niveaux :

- L'adaptation du logement aux handicaps inhérents à la vieillesse,
- la mise à niveau d'un environnement de services dédiés.

La ville a décidé de créer un parc de logements adaptés à la perte d'autonomie et réservé prioritairement aux personnes âgées.

Pour ce faire le service du logement a recensé des logements adaptables et /ou adaptés dans le parc locatif social. Vingt (20)

(*) Le CCAS est gestionnaire des structures. Projet de transfert de la résidence A. Croizat à la commune.

Les établissements de gestions communales sont concentrés dans le quartier des Marnaudes. Aujourd'hui la capacité d'accueil de ces établissements ne suffit plus tout à fait à répondre à la demande, surtout concernant la résidence A. Croizat donc le taux de remplissage avoisinait les 100% en 2010.

Les résidents sont prioritairement originaires de la commune. Des dérogations sont accordées pour faciliter le rapprochement familial.

logements ont ainsi été identifiés sur le quartier du Bois-Perrier/Marnaudes et des démarches avec les bailleurs sociaux concernés sont mises en oeuvre pour évoquer cette question.

Mise au niveau de l'environnement de services :

Le centre gérontologique Geneviève Antonioz de Gaulle coordonne les interventions autour de la personne âgée dans le cadre du maintien à domicile. Il se compose tout d'abord du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) qui prend actuellement en charge 50 personnes. Une extension de capacité a été accordée au 1er décembre 2005 par le CROSMS (Comité Régional d'Organisation Sanitaire et Médico-Sociale), les prises en charge assurées par ce service passeront progressivement de 40 à 70 personnes (65 personnes âgées et 5 handicapées).

Le centre gérontologique Geneviève de Gaulle comprend également l'unité de coordination gérontologique qui prend en charge toute personne âgée signalée comme étant en difficulté à son domicile. Par délégation du conseil général de Seine Saint Denis, un agent est chargé de l'évaluation médico-sociale dans le cadre de l'ADPA afin de finaliser un plan d'aides.

D'autres prestations favorisent le maintien à domicile des personnes âgées :

- Le portage de repas.
- Le service de Transport des personnes âgées.
- Le service de petit bricolage, à destination de personnes âgées à faibles ressources, isolées ou malades.

La commune de Rosny-sous-Bois assure une bonne prise en charge pour les personnes âgées.

Néanmoins, face au vieillissement des structures démographiques, il convient :

- De mieux cerner les besoins en adaptation des logements, sur tous les segments du parc de logement (tissu pavillonnaire, aménagement des rez-de-chaussée dans les immeubles collectifs anciens ou neufs, tant dans le parc privé que dans le parc social)
- D'assurer une meilleure adéquation entre les équipements et les nouveaux besoins des retraités rosniens.
- De prévenir la dépendance par une politique adaptée.

(2) Les équipements médico-sociaux.

(a) Les structures pour personnes handicapées

L'offre concernant les structures pour personnes handicapées, gérées par l'APAJHR (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés Rosniens) s'améliore. La commune accueille un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) et un Institut

médico-éducatif (IME) dans le quartier de la Justice. Il existe également un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), situé Bd Alsace-Lorraine. Une nouvelle structure (Le Soleil d'Or), pour les adolescents autistes, rattachée à l'IME a ouvert ses portes rue Lavoisier. Elle prend en charge des enfants et des adolescents de 12 à 20 présentant des troubles sévères du développement et de la communication, et plus spécifiquement des enfants avec des troubles autistiques ou psychotiques à expressions déficitaires. Cet équipement a fait l'objet d'un financement par le syndicat intercommunal Rosny-Montreuil.

• Adaptation du Logement

Depuis 2006 la Commission Communale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées de Rosny-sous-Bois échange avec les bailleurs (Logirep, Osica, et l'ODHLM) sur les moyens à mettre en oeuvre pour satisfaire aux obligations de la loi Handicap et plus largement mettre en cohérence l'offre à destination des personnes en situation de handicap avec leurs besoins.

Ainsi, un travail d'identification des logements adaptés ou adaptable a été mené, sur la base d'un outil multicritères, en cours d'élaboration.

D'ores et déjà, on a dénombré dans le parc de Logirep 434 logements accessibles et adaptables, 6 peuvent le devenir, les autre (67%) semblent difficilement adaptables.

Dans le parc d'Osica, la réhabilitation de la résidence des Maillards a permis d'adapter onze (11) appartements selon les normes «handicap».

Dans le parc de l'OPH Seine-Saint-Denis, les tours sont accessibles (ascenseurs) mais pas les petits collectifs, les travaux d'adaptation sont réalisés à la demande des locataires, avec le concours du PACT ARIM.

(b) Les établissements de santé

La commune gère également le centre médico-social Municipal Paul Schmierer, qui dispense des soins infirmiers et des actes de laboratoires et organise des consultations de médecins généralistes et spécialistes (gynécologie, allergologie, cardiologie, dermatologie, gastro-entérologie, ophtalmologie, ORL, rhumatologie, soins dentaires, traumatologie...)

Deux cliniques sont implantées sur la commune : la clinique Hoffmann et la clinique de l'Aurore (clinique de soins de suite et de rééducation).

Un « Atelier Santé Ville », subventionné par l'Agence Régionale de la Santé, a été mis en place en 2006 sur la commune. Il agit en faveur de la santé des habitants en suivant certains objectifs :

- Évaluer l'état de santé des habitants
- Coordonner les acteurs et professionnels de la santé au niveau local.

- Faciliter la prévention et l'accès aux soins des habitants des quartiers prioritaires

Une coordinatrice « Atelier Santé Ville » met en œuvre ce dispositif, rattaché au Pôle Santé Solidarité de la mairie.

(3) L'offre des praticiens

(a) Quantité, qualité mais disparité géographique

Au 1er janvier 2012 le nombre total de professionnels de santé, toutes professions médicales et para-médicales confondues exerçant à Rosny-sous-Bois, s'élève à 216.

Soit une densité de 5,20 médecins pour 1 000 habitants. Une densité supérieure à celle de l'Ile-de-France : 4,05/1 000 habitants et au niveau national : 3,36/1 000 habitants (Source ARS, 2011).

Une offre libérale importante et diversifiée : médecins généralistes, spécialistes, chirurgiens dentistes, infirmiers et professionnels paramédicaux.

PROFESSIONNELS	Libéral	CMS PMI	PROFESSIONNELS	Libéral	CMS PMI
Allergologue	1	1	Orthophoniste	8	
Angiologue		1	Orthoptiste	3	
Anesthésiste-Réanimateur	5		Ostéopathe	3	
Artéro-entérologue	2		Oto-rhino-laryngologue	3	1
Audioprothésiste	2		Pédiatre	3	
Cardiologue	2	1	Pédicures-podologue	7	
Chirurgien dentiste	20	3	Pédopsychiatre	1	
Chirurgien Urologue	11		Phlébologue		1
Conseil Conjugal		1	Pharmacien	13	
Dermatologue-Vénérologue	3	3	Psychanalyste	3	1
Dietéticienne	2	1	Psychiatre-Psychothérapeute	2	
Endermologue	1		Psychologue	2	
Esthéticien	1		Psychologue-Clinicienne	1	
Gastro-entérologue	1	1	Psychothérapeute	1	
Généraliste	31	4	Radiologue	3	
Gynécologue - Obstétricien	5	2	Rhumatologue	1	1
Infirmière	15	3	Sage-femme	1	1
kinésithérapeute	19		Sophrologue	3	
Ophthalmologiste	2	2	Stomatologue	4	
Orthodontiste	4				

Source : AMELI, Répertoire Santé R-s-B, 2012

(b) Densité médicale

La densité médicale, exprimée en nombre de médecins pour 1 000 habitants met en évidence de fortes différences selon les IRIS. Une grande partie des IRIS a une densité inférieure à la moyenne communale.

- Les densités les plus fortes : Les Marnaudes, Bois Perrier 2, Centre ville 1 et 2 et Avron-Beauséjour
- Les densité supérieures à la moyenne communale : 5 IRIS (Bois-Perrier 2, Les Boutours, Centre Ville 1, Centre

Ville 2 et Les Marnaudes), ont une densité supérieure à la moyenne.

- Les densités les plus faibles : Le Fort de Rosny et La Justice, n'ont aucun professionnel libéral.
- Les zones déficitaires : représentent plus de 65 % de la population et concernent 8 IRIS sur 13.
- Les différentiels sont importants : l'IRIS où la densité est la plus élevée (Centre ville 2) dépasse de 17 points la moyenne communale ; celle où la densité est la plus faible, est située près de 30 points en-dessous.

IRIS	Nombre d'habitants	Libéral	CMS PMI	Total	Densité
Avron Beauséjour	2 210	1	27	28	12,66
Bois Perrier 1	3 261	1		1	0,31
Bois Perrier 2	2 703	29		29	10,72
Boissière	4 295	6		6	1,39
Boutours	2 109	15	1	16	7,58
Centre Ville 1	4 159	29		29	6,97
Centre Ville 2	2 726	60		60	22,01
Changis	2 284	3		3	1,31
Colline	3 204	4		4	1,25
Fort de Rosny	2 558	0		0	0
Justice 1	1 699	3		3	1,76
Justice 2	2 282	0		0	0
Marnaudes	1 608	24		24	14,92
Pré Gentil 1	2 938	13		13	4,42

Source : INSEE 2008, AMELI, Répertoire Santé R-s-B, 2012

(c) Disparité et accessibilité

Le Centre ville, Bois-Perrier 2 et Les Marnaudes sont les IRIS les plus accessibles (présence de deux gares RER) et les mieux dotés en offres de soins.

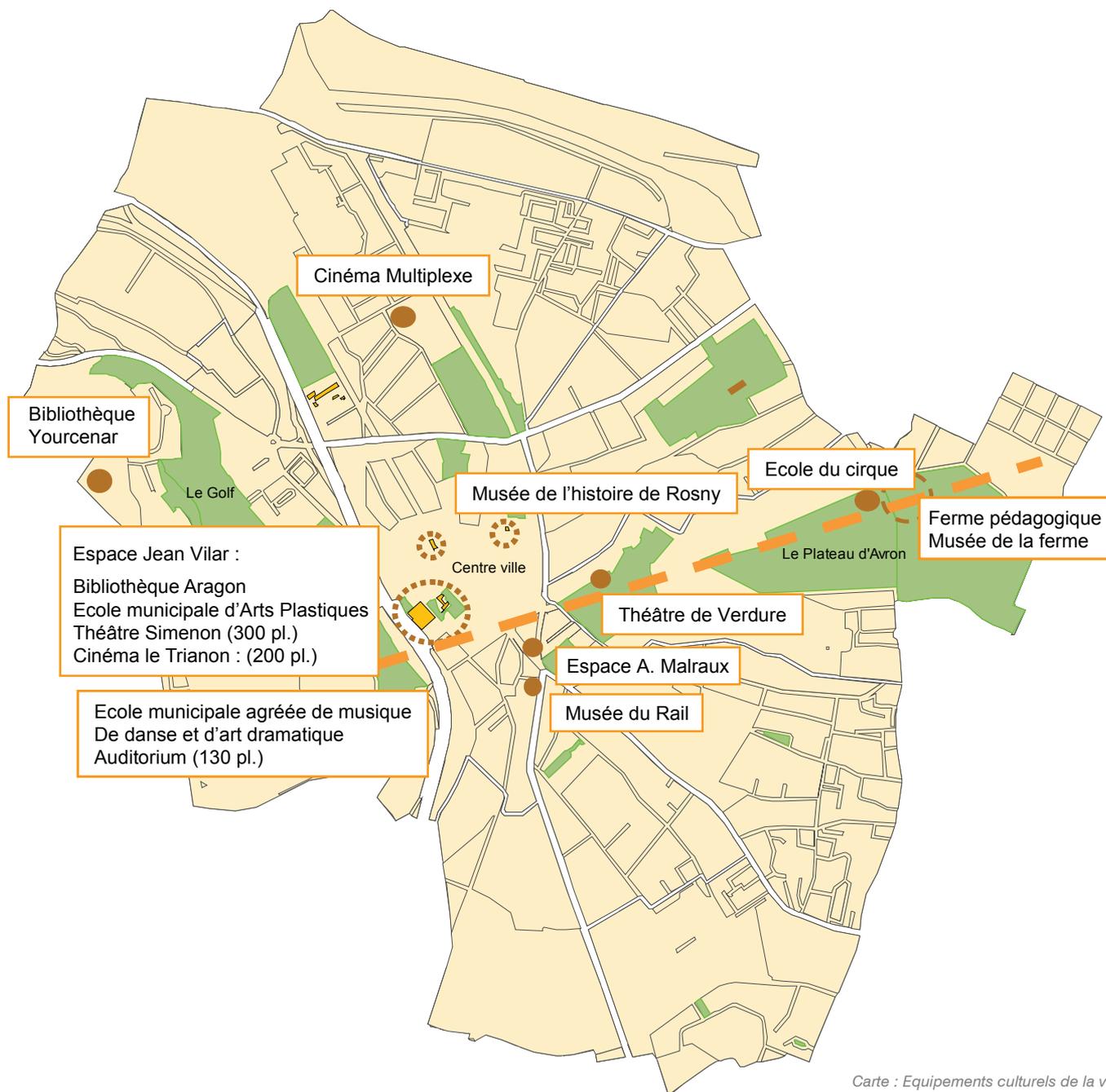
Ces IRIS constituent des espaces où l'on est amené à se rendre fréquemment pour certains, que ce soit pour faire ses courses, aller au travail, au cinéma.... Ou se faire soigner !

Historiquement, les médecins se sont implantés aux endroits où la demande est la plus importante, mais la population a continué d'augmenter sur certains IRIS, sans que de nouveaux professionnels de santé viennent s'y installer.

- L'Ouest de la ville est le plus touché par cette disparité. Déjà repliés sur eux-mêmes par les coupures que constituent l'autoroute A86 et le Parc de Nanteuil, La Boissière, La Colline et Le Fort de Rosny sont aujourd'hui les IRIS qui manquent le plus de professionnels sur le territoire communal. Cependant, 10 000 habitants de la commune vivent sur ces trois IRIS et presque la moitié dans l'IRIS de La Boissière (4 295 habitants - INSEE, 2008).

f) Les équipements de loisirs et culture

(1) Les équipements culturels



(a) La pratique de la lecture

Deux bibliothèques sont implantées sur la commune, l'une basée en Centre-ville dans le centre Jean Vilar (bibliothèque Aragon), l'autre au cœur de la résidence des Maillards à la Boissière (Bibliothèque Yourcenar).

Le fond documentaire est composé de plus de 70 000 livres.

Le bilan de la saison culturelle 2010/2011 fait ressortir que 11% de la population est touché par ces équipements, le taux de

pénétration moyen du département étant de l'ordre de 14%. Néanmoins, alors que dans les villes alentours ce taux diminue légèrement, le taux de pénétration à Rosny se révèle constant, voire en légère augmentation. Les Villes touchant un large public sont celles de Fontenay-sous-Bois (22.7%), Montreuil (19%) et de Noisy-le-Sec (23%) qui toutes disposent de médiathèques.

Le fonctionnement traditionnel des deux bibliothèques, en cours de modernisation, et l'évolution encore inachevée de la diversité des supports expliquent pour partie le taux de 11% relevé sur la ville, lequel ne représente d'ailleurs que les usagers inscrits. Par ailleurs, l'absence de stationnement gratuit aux abords de la bibliothèque ralentit la hausse de la fréquentation.

Afin de développer le lectorat rosnéen, un certain nombre d'actions nouvelles ont été mises en place :

- Organisation de manifestations culturelles

Aujourd'hui les bibliothèques de la ville organisent des ateliers, des rencontres et des conférences avec des artistes ou des auteurs. On recense 64 actions culturelles pour les deux bibliothèques entre septembre 2010 et juin 2011. Le volet animation des bibliothèques représente 24% de la programmation culturelle de la ville. Par ailleurs, contrairement à un grand nombre de structures municipales, les bibliothèques restent ouvertes l'été. De ce fait, elles participent pleinement à l'animation culturelle du territoire. Néanmoins, les contraintes liées à la configuration actuelle des lieux imposent la fermeture de l'accueil des espaces de consultation pendant le déroulement de ces animations. Cet état de fait ralentit la dynamique d'entraînement créée sur le public touché lors de ces événements.

- Mise en place d'une signalétique.

Réalisée début 2012, cette signalétique devrait accroître la lisibilité des bibliothèques depuis l'espace public.

- Allongement de la durée de prêt et du nombre d'ouvrages empruntables.

Aujourd'hui 15 documents pour une durée de 6 semaines sont empruntables contre 10 documents pour une durée de 4 semaines auparavant.

- Extension ou modification des horaires de la bibliothèque
- Diversification des supports.

Aujourd'hui, un fonds de DVD est en cours de création. Début 2012, les bibliothèques de la Ville disposent de 600 DVD pour adulte dans les domaines du théâtre, de l'opéra, de la danse, de l'histoire du cinéma et du cirque, et de 100 DVD pour enfant.

Cette constitution de fond documentaire sur support numérique va se poursuivre au cours des prochaines années.

Par ailleurs, la Ville de Rosny-sous-Bois participe à un dispositif expérimental mis en place par le bureau du livre du Conseil Général de Seine-Saint-Denis qui consiste en la mise à disposition de 10 liseuses.

D'autres actions comme la modernisation des locaux, la mise à disposition sur place de tablette ou la mise en place de boîtes de retour de livre en dehors des heures d'ouvertures des bibliothèques pourraient participer également à l'amélioration du service rendu. Une réflexion est en cours sur leur financement.

(b) La pratique des arts

- Le conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique :

L'établissement accueille 750 inscrits, de l'éveil musical aux adultes. Le nombre d'inscriptions a augmenté 46% depuis 2005. Le conservatoire ne propose pas de formation à vocation professionnalisante, mais délivre un Certificat de fin d'Etudes Musicales (CFEM) reconnu par l'Etat, prépare aux examens d'entrée des conservatoires à Rayonnement Départemental (CRD) et Régional (CRR).

L'établissement fait l'objet d'un agrément validé par la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) du ministère de la Culture qui inscrit son fonctionnement dans un schéma d'orientation pédagogique national. 85% effectifs sont rosnéens, les inscrits extérieurs à la commune venant principalement de Montreuil et Bondy. L'auditorium du conservatoire possède une jauge de 100 places assises (+ 2PMR) et accueille des manifestations dans le cadre de la programmation culturelle du conservatoire, et plus largement de la ville.

- L'école nationale d'Art plastique :

Elle est située au dessus de la bibliothèque Aragon, dans le centre Jean Vilar qui comprend un hall d'exposition et 7 salles de cours, le studio de danse du conservatoire Francis Poulenc, une salle d'activités polyvalente dédiée à des activités associatives, une salle occupée par le Club Photo Rosnéen. L'école accueille 300 inscrits payants (chiffre 2011/2012) enfants, adolescents et adultes pour un enseignement pluridisciplinaire ; elle développe également une coopération éducative renforcée avec l'Education Nationale et les structures d'éducation spécialisée et accueille dans ce cadre 351 élèves (chiffre 2011/2012 non payants). 651 élèves ont fréquenté l'école durant l'année scolaire 2011/2012.

(c) Les lieux et les activités dédiés à la diffusion de la culture

- L'espace Georges Simenon :

Cet espace de 1800 m² utiles, situé dans le centre ville sous l'Espace Jean Vilar, est un établissement semi-enterré, aménagé au début des années 1990. L'entrée se fait par l'escalier monumental d'origine, qui donnait anciennement accès à deux halls successifs, le second desservant la salle du théâtre. Depuis la rénovation, terminée en 2009, les espaces ont été modifiés pour ne conserver qu'un seul hall donnant directement sur la salle qui a été agrandie pour passer de 200 à 301 places (dont 7 pour les personnes à mobilité réduite). Ce hall sert également d'espace de restauration et d'animation. La scène a été agrandie, passant de 66 m² à 140 m². La structure générale a été conservée en l'état, sans modification de l'aspect extérieur. L'Espace Georges Simenon propose une programmation pluridisciplinaire allant du théâtre et de la musique jusqu'à la danse et au cirque.

- Cinéma

Précédemment exploitée à l'ancien cinéma municipal «Le Trianon» (que la ville a renoncé à rénover pour des raisons de coût d'investissement et de fonctionnement), l'activité cinématographique de «Le Trianon» a été reprise au sein de l'Espace Georges Simenon. Des travaux importants y ont été entrepris (installation d'un projecteur numérique équipé d'un zoom motorisé, pose d'un second écran au niveau de l'avant-scène, installation d'un second système de sonorisation dans la grande salle) pour une inauguration fin 2012.

Le Multiplexe UGC Ciné :

Le multiplexe a été construit dans la seconde moitié des années 1990, dans la zone commerciale de Rosny II. C'est le 4ème plus gros cinéma de France en nombre d'entrée.

Une quinzaine de salles assure la diffusion des films à l'actualité nationale.

- Le théâtre de Verdure :

Le théâtre de verdure est une scène ouverte dans le parc Decesari. Il permet d'accueillir des événementiels estivaux. Il accueille de la musique électronique, des représentations théâtrales ainsi que des manifestations d'art et de spectacle de rues. Le Parc Decesari accueille également chaque année environ 10 000 personnes sur 3 concerts lors du festival MusicOparc. La programmation y est très variée et renouvelée chaque année avec de grands noms de la musique. Le Parc Decesari est un élément majeur dans l'animation culturelle de la ville.

- L'offre muséale :

Deux musées associatifs sont situés sur la ville.

- Le musée de l'histoire de Rosny

Il est installé dans une demeure bourgeoise du XIXème, géré par la société d'Histoire de Rosny-sous-Bois. Il retrace l'histoire de la ville des origines à aujourd'hui. Il est composé de trois salles : une salle sur l'histoire de Rosny, une salle dédiée aux Zouaves, une salle sur la vie rosnoise (ethnographie de la vie rosnoise...). Le musée est ouvert aux scolaires. Il contient, entre autres, l'une des rares tombes mérovingiennes maçonnées connues.

- Le musée régional du Rail

Antenne de la Cité du train de Mulhouse, gérée par une équipe de bénévoles passionnés, le musée s'articule autour de différents thèmes : histoire du chemin de fer, la voie, la signalisation, le matériel roulant (en très bon état)... Il propose douze espaces aménagés chronologiquement et thématiquement. Les maquettes, très complexes pour certaines, ont pour la plupart été conçues et fabriquées par les bénévoles.

(d) Les arts de la piste

La ville de Rosny bénéficie de la présence sur son territoire de l'Ecole Nationale des Arts Cirque (ENACR), qui a débuté ses activités en 1983. Elle est située sur le plateau d'Avron, dans l'enceinte du stade Letessier. Les techniques de cirque enseignées sont très diverses (excluant le travail avec les animaux) : acrobatie

au sol, trampoline, voltige à partir d'engins de propulsion, voltige aérienne, équilibres, portés, etc.... et sont développées dans une esthétique contemporaine. C'est une des seules écoles d'Île-de-France à proposer du trapèze volant.

L'école, dans sa partie formation professionnelle d'artistes de cirque, est accessible sur concours. Les 35 à 40 élèves (en fonction des promotions) sont âgés de 16 à 23 ans.

Un cycle de deux ans y prépare au BATC (Brevets des arts et des techniques du cirque). Cependant elle est actuellement en préfiguration d'un nouveau cursus qui mènera, à partir de septembre 2013 à un nouveau diplôme de niveau II (licence). Ce diplôme s'inscrit dans une filière reconstituée avec le CNAC de Châlons en Champagne.

L'ENACR développe également une école de loisirs pour l'accès aux arts de la piste, qui accueille 350 adhérents, dont 180 enfants majoritairement Rosnois

Il existe un important potentiel de développement autour des arts de la piste, car ils touchent un large public. De plus, le nouvel Espace Georges Simenon, dont la scène a été configurée pour recevoir des spectacles circassiens, permet une extension des arts de la piste en permettant d'augmenter le nombre de spectacles proposés. L'ENACR entretient des relations étroites avec un réseau de partenaires nationaux (institutions, festivals) et internationaux (Tunisie, Argentine).

L'offre d'équipement est bien dimensionnée pour la ville. Une réflexion est actuellement menée sur une reconfiguration du centre-ville, dont la place Carnot qui ouvre une perspective sur 4 établissements (théâtre, conservatoire, bibliothèque, école d'arts plastiques). La réouverture de l'espace Georges Simenon donne une nouvelle dynamique culturelle à la ville, diversifiant les productions, et assurant la reprise de l'activité de l'ancien cinéma municipal Le Trianon. Une politique d'animation volontariste a généré un développement significatif des publics et une fidélisation des usagers. Par ailleurs, un axe Sports-Culture est en pleine évolution et devrait permettre d'accroître la visibilité du rayonnement culturel sur la ville.

Ces équipements situés pour la plupart le long de la coulée verte participent à son renforcement et sa mise en valeur en créant un véritable axe culturel.

(e) La ferme pédagogique

Cette structure d'éducation à l'environnement accueille plus de 4000 visiteurs par an, rosnois ou non (crèches, maternelles, primaires, collèges, centre de loisirs...). L'ouverture au public tous les mercredis et le premier week-end de chaque mois permet aux groupes une prise en charge par un animateur qui assure le thème de la visite : les animaux de ferme (bergerie, étable, chèvrerie, porcherie et autre basse-cour...) l'agriculture biologique, le recyclage des végétaux, la laine, l'œuf, du grain au pain, de la fleur au fruit : la pomme... 3 ruches et des nichoirs à insectes.

Une journée Porte Ouverte a lieu traditionnellement le 3e dimanche de septembre, lors des journées européennes du patrimoine.

(2) Les équipements sportifs

La ville de Rosny-sous-Bois compte de nombreux équipements sportifs, répartis sur l'ensemble de la commune.

Les terrains de proximité

Ce sont des terrains libres d'accès. Il en existe trois sur le territoire communal : l'un à l'angle du Bd Péri et de la ruelle Boissière, un autre au Pré-Gentil (football/basket) et un troisième près du gymnase F. Eboué (futsal/basket). Un parcours de santé d'1 km autour du golf de Rosny a été aménagé.

Quartier	Equipement	Contenu
Boissière/Nanteuil	Centre socioculturel et sportif de la Boissière	Le complexe accueille le centre social, le centre de loisirs et un espace sportif de 44x24. Le gymnase a une spécificité basket
	Gymnase Albert Camus	Gymnase de 40x20 destiné aux scolaires. Il accueille également une piste de roller et du taekwondo. .
	Golf de Rosny	9 trous, géré par NGF (Nouveaux Golfs de France). C'est l'un des deux golfs de Seine Saint Denis. De nombreux adhérents viennent de Paris. Le golf fait partie d'un réseau de 26 parcours de golfs en France
Centre Ville	Centre nautique et sportif Claude Bernard	Il accueille une salle omnisport de 1320 m ² , dédiée au futsal et au badminton. 45x25). Il peut contenir jusqu'à 700 spectateurs. Il possède également une piscine de 2 bassins (un grand de 312 m ² , un petit de 72 m ²), une salle d'arme de 350 m ² et une salle de musculation. Une réhabilitation a été réalisée entre 2008 et 2010 pour normes réglementaires et accueillir les personnes à mobilité réduite, ce qui a conduit à une séparation physique entre la partie culturelle (espace Simenon) et la partie sportive.
	Pas de tir	Site de gestion privée.
Bois Perrier	Gymnase F. Eboué	Gymnase classique 40 x 20
Les Marnaudes	Gymnase J. Mermoz	Salle spécialisée dans la gymnastique
La Justice	Complexe sportif Gabriel Thibault	Gymnase 44x24, avec mur d'escalade, gymnase, salle de lutte / boxe, salle de tennis de table
	Complexe sportif Lavoisier	Gymnase 40x40 dédié au handball, Dojo pour judo et taï jitsu.
Les Changis	Stade Armand Girodit	Terrain d'honneur (football, rugby) + tribune de 1300 places Terrain d'entraînement de rugby, 9 cours de tennis, dont 6 peuvent être couverts par 3 bulles, 5 clubs house, Maison des associations (3 salles), Piste d'athlétisme synthétique. Aires aménagées pour la pétanque (boulodromes), Centre de Remise en forme (3 salles)
Plateau d'Avron	Stade Pierre Letessier	3 terrains de football : le terrain d'honneur est en herbe, un est en synthétique et un autre en schiste. 1 terrain de rugby en herbe, dédié au football américain 1 piste d'athlétisme en schiste 1 aire de 20x40 en bitume pour des pratiques diverses 1 site aménagé de cross country 1 terrain d'entraînement au paddock-polo Chapiteau de l'école du cirque + locaux administratifs (privé), Salle de réunion et 2 blocs vestiaires 1 piste de VTT à proximité
Pré Gentil	Gymnase du Pré Gentil	1 centre équestre à proximité (privé) Utilisé par les scolaires, le centre social du pré Gentil et pour le tir à l'arc

La commune de Rosny est bien dotée en équipements sportifs (voir tableau ci-dessous). D'après les services de la ville, son taux d'équipements sportifs en fait l'une des premières villes de Seine-Saint-Denis.

De nombreux projets de réhabilitation et/ou modernisation des équipements sportifs sont programmés :

- rénovation, dans le cadre de l'ANRU, du gymnase Félix Eboué.
- réhabilitation de la tribune du stade Girodit.
- aménagement de 2 nouveaux cours couverts de tennis, au stade Girodit.
- réhabilitation des bassins, traitement de l'eau, réaménagement des vestiaires pour le centre nautique et sportif Claude Bernard.
- rénovations des gymnases A. Camus et du Pré Gentil.
- construction d'une halle sportive à proximité du collège Langevin Wallon.

Les équipements sont aujourd'hui tous utilisés au maximum de leurs capacités.

De plus, avec la construction de deux nouveaux équipements scolaires sur la commune, il sera encore plus difficile d'accueillir les scolaires. La construction d'une nouvelle halle sportive à proximité du collège Langevin Wallon est donc en projet.

(3) Centres socio-culturels :

La commune accueille trois centres socioculturels :

- le CS de la Boissière,
- le CS du Pré Gentil,
- le CS des Marnaudes (Bois Perrier/Les Marnaudes).

Les centres sociaux sont des véritables « maisons de quartier » qui participent à la construction d'un projet social et à l'animation des quartiers. Les activités y sont développées avec les actions familles, enfance, jeunesse, solidarité. Ce sont également des lieux d'expression pour les associations.

Les Centres Sociaux du Pré Gentil et des Marnaudes sont gérés par une association (Association de Gestion Globale) et se situent sur des propriétés Ville.

Le cercle Boissière a lui été municipalisé depuis Juillet 2010.

Le Centre des Marnaudes a été en partie réhabilité. Une deuxième phase de travaux est en réflexion sur la réhabilitation de la salle polyvalente.

Le Centre social de la Boissière a quant à lui bénéficié d'un réaménagement portant sur la réorganisation de l'accueil du public.

g) Problématiques et enjeux :

Face à la croissance des effectifs scolaires liée aux évolutions démographiques récentes, comment optimiser le potentiel des équipements existants, tout en préservant les espaces d'accueil périscolaire (centres de loisirs, bibliothèques, espaces d'éveil et de jeux...) ?

Comment garantir un fonctionnement équilibré de l'ensemble des groupes scolaires, notamment au regard des futures zones de développement de la Commune ?

Comment maintenir une capacité d'accueil des enfants en bas-âge, adaptée au développement démographique, au rajeunissement de la population, et à la diversité sociale ?

Face à l'augmentation forte des plus de 75 ans dans la pyramide des âges rosnéenne, quelle prise en compte des besoins en adaptation des logements sur toutes les composantes du parc de logements ? (tissu pavillonnaire, aménagement de rez-de-chaussées dans les immeubles collectifs anciens ou neufs, tant dans le parc privé que social...) ?

Comment étoffer l'offre d'espaces de convivialité en direction des seniors ?

Comment développer l'axe culturel qui se construit sur la coulée verte, du plateau d'Avron au golf de la Boissière ?

Quelles synergies rechercher entre les différents équipements dédiés à l'animation culturelle du territoire ?

Comment valoriser le potentiel de développement autour des arts des la piste sur la scène culturelle francilienne et nationale ?